

L'ADOLESCENT FACE A SES INSTITUTIONS

Dr. François Marty

Pour l'adolescent, l'adulte est une institution étayante à destituer. L'adolescence est mouvement, là où le monde des adultes est statut. L'institution, lorsqu'elle désigne « l'ensemble des structures fondamentales de l'organisation sociale » (dictionnaire historique de la langue française), s'oppose à l'adolescence comme temps du devenir. Pas étonnant dès lors qu'existe un antagonisme fort entre les adolescents et leurs institutions. Et pourtant, l'adolescent se construit au sein même de cet antagonisme entre solitude et solidarité, entre étayage et aliénation. L'institution est bien le creuset de la construction du lien social, même si elle est aussi le carcan haï par tout adolescent en révolte.

L'histoire de l'institution de l'adolescent

Historiquement, l'institution d'adolescents est d'abord scolaire, puis judiciaire avant d'être thérapeutique et hospitalière. Michel Foucault a pu parler d'un deuxième grand renfermement (le premier est celui qu'il décrit dans son Histoire de la folie), à propos de la mise en collège des adolescents qui s'opère timidement au début du 19^{ème} siècle, puis massivement par la suite. Cet enfermement correspond à un idéal bourgeois d'éducation, calqué sur le modèle de l'éducation des princes, où il s'agira pour les parents d'offrir à leurs adolescents la possibilité d'échapper à l'obligation du travail, dès la fin du temps de l'instruction primaire. Ecartier l'adolescent de l'espace marchand du travail, c'est lui donner la chance d'un sursis mais aussi, avec cette prolongation du temps du non-travail, la chance d'un surplus d'instruction, à une époque où l'âge de l'obligation scolaire est de 13 ans et encore ne l'est-elle que de façon toute théorique pour les plus pauvres.

Cet enfermement est donc d'abord un éloignement du champ social, de l'oisiveté ou de la nécessité de travailler pour aider les siens. L'institution scolaire offre ses vertus pédagogiques à une classe d'âge intermédiaire entre l'enfance et le monde adulte du travail. C'est ainsi que l'on pourrait dire que le rassemblement de ces entre-deux âges dans les murs du collège a contribué à créer l'adolescence comme catégorie démographique et

Organiza:



Fundación
SOCIEDADES
COMPLEJAS


Auspician:

N
noveduc

eccolequá
consultora educativa

Convocan:

 UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

 PSYCHOLOGIE CLINIQUE
PSYCHOPATHOLOGIE
PSYCHANALYSE

 UCES **apba** asociación
de psicólogos
de Uruguay
Carrera de Psicoanálisis con adolescentes

CILA
Collège International
de l'Adolescence

APU
Laboratorio de Adolescencia
Asociación Psicoanalítica del Uruguay

sociologique. On sait aujourd'hui que c'est dans cette expérience d'un hors lieu, dans cette mise à l'écart du champ social que s'est constitué pour nombre d'auteurs de l'époque romantique ce qui allait devenir le ferment de leur inspiration, la référence obligée à leur travail autobiographique, genre florissant au 19^{ème} siècle, dont l'objet essentiel est leur propre adolescence. On pourrait dire que c'est dans ces murs du collège que s'est constitué la possibilité de se penser comme sujet un temps suspendu à l'obligation de produire. Produire de la pensée sur soi s'est ainsi substitué à la production dans l'échange marchand ; plus tard, cette pensée sera conscience d'appartenir à un groupe social différent des autres, conscience d'appartenir à une espèce mutante, honteuse et à part : les adolescents.

L'institution obéit donc à deux exigences : l'une, protéger l'adolescent de l'obligation d'un travail à fournir qui justifie l'existence sociale de tout individu ; l'autre, contenir la jeunesse, ce qui nourrit le sentiment d'une mise à l'écart du social opéré par la société civile des adultes qui rassemblent dans des institutions pour mieux la contrôler cette force vive émergente et désœuvrée qui menace l'ordre social. L'institution gardera la trace de cette double exigence, de cette ambiguïté dans sa fonction de protection et de mise à l'écart. Le judiciaire ne fait qu'amplifier cette mission de l'institution jusque et y compris dans les directives de l'ordonnance de février 1945. Même si la répression a laissé la place à l'éducation et à la prévention, même si la punition (de l'enfant jugé coupable) a laissé la place à la protection (de l'enfant en danger), l'institution conserve fondamentalement cette fonction ambiguë de venir en aide à l'adolescent en risquant de l'exclure.

L'institution se dote dès la seconde moitié du 20^{ème} siècle d'une autre mission avec la perspective soignante. L'idée de mettre en place des structures de soins spécifiques aux adolescents s'est peu à peu imposée devant l'inadaptation des institutions existantes pour les adultes et celles qui avaient été mises en place précédemment pour les enfants. Que ce soit pour soigner la psychose naissante de l'adolescent, ses tentatives de suicide, ses addictions ou les troubles de ses conduites alimentaires, la nécessité d'un lieu de soin spécifique apparaît à tous les soignants familiaux de cette clinique de l'adolescence. L'adolescence dévoilée comme un processus davantage que comme un âge de la vie met en évidence les impasses de son développement, les aléas de son cheminement qui, pour certains adolescents, peuvent conduire à des difficultés graves nécessitant une

aide thérapeutique ambulatoire mais aussi institutionnelle. Ainsi l'institution de l'adolescent, de pédagogique qu'elle était à ses débuts est devenue aussi judiciaire et maintenant thérapeutique.

L'idéologie de l'institution

L'idéologie de l'institution ne renvoie pas seulement à un enfermement, une mise à l'écart qui nourrit le fantasme paranoïde d'une exclusion, voire (paranoïaque) d'un « adolescenticide ». L'institution se donne pour fonction paradoxale de créer ou de maintenir du lien en séparant. En effet, l'institution s'offre comme alternative au maintien en les lieux. Mais penser ainsi l'institution pose problème, car la première institution de l'adolescent est la famille, sa famille ; pas seulement ses parents et sa fratrie, mais aussi et surtout ses parents œdipiens, les images parentales qu'il a pu ou non intérioriser, avec et contre lesquelles il va se construire. C'est ainsi que s'affronte l'idéologie du lien renvoyant à un nécessaire maintien d'un lien interpersonnel entre l'adolescent et ses proches et l'idéologie de la séparation dans un but thérapeutique. Dans un cas comme dans l'autre l'idéologie enferme le soignant dans un rôle sadique (arracher l'adolescent à sa famille) ou héroïque (maintenir coûte que coûte l'adolescent en ses lieux au nom du principe de la naturalité du lien). Mais la question est ailleurs, du côté de la reconnaissance du fait que l'institution (soignante) constitue un lieu de déplacement par rapport à l'institution originaire qu'est la famille pour l'adolescent. Il ne s'agit pas pourtant d'opposer, de mettre en rivalité l'une et l'autre parce qu'en réalité elles ne sont pas de même nature. L'institution familiale n'est pas la famille, c'est l'espace psychique que se construit l'adolescent pour penser sa conflictualité œdipienne. L'institution soignante n'est pas une forme substitutive de l'institution familiale entendue comme étant la famille. L'institution soignante concourt à l'établissement de cette conflictualité interne nécessaire à l'adolescent pour qu'il élabore la violence pubertaire en rencontrant, en lui, les fantasmes incestueux et parricides. L'institution soignante n'est donc pas une institution familiale bis, elle se donne plutôt comme un espace temps que l'adolescent n'a pas pu se construire. L'institution de soin est pour l'adolescent une seconde latence.

Une seconde latence

L'adolescent est rebelle à toute forme d'institution ; du moins est-ce ainsi qu'il se montre en récusant par avance le projet de soin que les adultes font pour lui, en contestant systématiquement les propositions qui

n'émanent pas de lui ou de ses pairs. Il peut même aller jusqu'à mettre en acte cette rébellion en fuguant, en délinquant, en se repliant, en se déprimant ou en devenant violent : l'adolescent refuse de dormir, comme dirait Winnicott. Il cherche aussi dans sa dépendance aux produits toxiques à s'envelopper d'un sommeil qui ressemble à une hibernation (chrysalide). Mais au-delà de ces manifestations qui pourraient passer pour une contestation de l'ordre établi, se dessine une demande forte que l'on décide pour lui ce qui est bon pour lui, que lui soit imposée une solution décidée par les adultes qui vont devenir des objets de haine. La posture est délicate pour eux, mais elle est vitale pour lui. L'institution de l'adolescent (qu'elle soit familiale ou thérapeutique) a pour fonction de le protéger, de lui garantir une stabilité, une sécurité face à sa propre violence, comme un renfort narcissique face à la menace de la destructivité de son adolescence. Cette fonction de soutien narcissique peut trouver à s'exercer dans la contrainte des limites imposées parfois à l'adolescent, contraintes qui lui fournissent le prétexte d'un objet mauvais contre lequel il aurait à lutter pour se protéger et se construire. Ce que l'adolescent expérimente ainsi n'est ni plus ni moins que sa propre capacité à exister en se posant, en s'opposant dans l'intersubjectivité. La confrontation est non seulement positive mais nécessaire pour que l'adolescent puisse se construire en orientant sa violence vers d'autres sujets. Mais cette phase constructive dans l'opposition trouve sa limite si l'adolescent ne poursuit pas un travail psychique de mise en latence de ces éprouvés destructeurs, s'il ne parvient pas à secondariser cette violence adressée à l'autre, s'il ne parvient pas à sortir de cette « paranoïa ordinaire de l'adolescent » qui consiste à faire porter à l'autre l'entière responsabilité de ce qui lui arrive. L'institution vient à point nommé pour assurer ce travail de mise en latence des éprouvés pubertaires trop persécuteurs, trop destructeurs, trop traumatisants pour être intégrés psychiquement par l'adolescent.

L'institution constitue ainsi une deuxième chance pour l'adolescent, sas d'attente et de traitement de sa violence interne, espace/temps qui offre les qualités de contenance et d'apaisement qui précisément lui manquent. En lui imposant une contrainte spatio-temporelle, l'institution instaure avec l'adolescent un nouveau rapport à la temporalité psychique. Elle s'offre comme une pause où va pouvoir se jouer un retour sur soi dans un après coup jusque là impossible.

I Coloquio Internacional sobre
CULTURAS ADOLESCENTES
subjetividades, contextos y debates actuales

ARGENTINA - FRANCIA - URUGUAY

2 y 3 de noviembre 2013. Teatro SHA, Bs. As. Argentina

La créativité interne est une opération adolescente qui, lorsqu'elle est en panne, nécessite une aide pour repartir. L'institution serait-elle parfois une alternative à la cure psychanalytique ?